

 UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	STANDARD DE CONSTRUCTION	
	TABLEAUX D’AFFICHAGE	10120

PARTIE 1 - GÉNÉRALITÉS

- 1.1.1 Prévoir des tableaux d’affichage dans les corridors des salles de classes (minimum 2 par étage) et en face des secrétariats (minimum 1 par secrétariat).

PARTIE 2 - PRODUITS

- 2.1.1 Tableau de particules de bois 6 mm minimum (CAN3-0188.1-M78 CAT R), lamellé de liège naturel 5.5 mm minimum. Moulure de pourtour en aluminium extrudé série 8000. Tel que fabriqué par la compagnie canadienne de tableaux noirs. Dimensions des tableaux (1200 mm x 3660 mm) (4’0" X 12’0").